

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1997**

The  
cop  
ma  
the  
sig  
che

This  
Ce d

10x

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x	
							✓					
	12x		16x		20x		24x		28x		32x	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

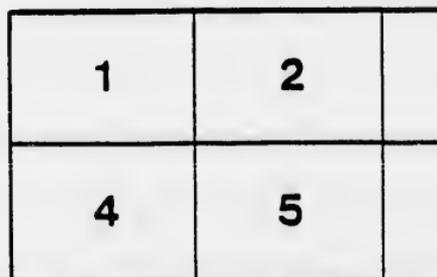
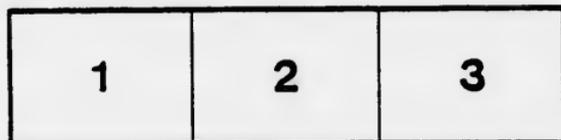
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exem  
généro

Les im  
plus gr  
de la n  
confor  
filmage

Les ex  
papier  
par le  
dernière  
d'impre  
plat, se  
origina  
premièr  
d'impre  
la dern  
empre

Un des  
dernière  
cas: le  
symbo

Les ca  
filmés  
Lorsqu  
reprod  
de l'an  
et de h  
d'imag  
stre

ed thanks

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la  
générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

quality  
gibility  
the

Les images suivantes ont été reproduites avec le  
plus grand soin, compte tenu de la condition et  
de la netteté de l'exemplaire filmé, et en  
conformité avec les conditions du contrat de  
filmage.

re filmed  
ng on  
l impres-  
e. All  
g on the  
pres-  
printed

Les exemplaires originaux dont la couverture en  
papier est imprimée sont filmés en commençant  
par le premier plat et en terminant soit par la  
dernière page qui comporte une empreinte  
d'impression ou d'illustration, soit par le second  
plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires  
originaux sont filmés en commençant par la  
première page qui comporte une empreinte  
d'impression ou d'illustration et en terminant par  
la dernière page qui comporte une telle  
empreinte.

che  
"CON-  
END").

Un des symboles suivants apparaîtra sur la  
dernière image de chaque microfiche, selon le  
cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le  
symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

d at  
ge to be  
ned  
left to  
s as  
re the

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être  
filmés à des taux de réduction différents.  
Lorsque le document est trop grand pour être  
reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir  
de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite,  
et de haut en bas, en prenant le nombre  
d'images nécessaire. Les diagrammes suivants  
présentent la méthode.

	3
--	---

1
2
3

1	2	3
4	5	6

# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10

11.2

12.5

14.3

16

18

20

22.4

25

28.2

31.5

36

40

45

50

56.2

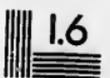
63

71

80

90

100



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5989 - Fax

6 sept 72

Salut à Marie, conçue sans péché, l'honneur de notre peuple.  
Réjouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait.

### CIRCULAIRE AU CLERGÉ

CONCERNANT LA CONDUITE UNIFORME A TENIR DANS CES TEMPS  
MAUVAIS.

*Bien aimés collaborateurs,*

Il n'est pas nécessaire de signaler à votre attention les maux de tous genres qui, dans toutes les parties du monde, affligent la religion et les sociétés humaines.

La Sainte Eglise est toujours dans l'oppression ; le Souverain Pontife continue à être prisonnier au Vatican ; les Couvents de la Ville Sainte se vident les uns après les autres, pour être livrés à des usages profanes et sacrilèges ; les prêtres sont réduits à la misère et indignement outragés ; les religieuses sont arrachées de leurs cloîtres et obligées de prendre le chemin de l'exil.

L'Europe entière est comme sur un volcan ; et l'on s'attend chaque jour à de terribles éruptions qui porteront la désolation dans le monde entier. Car les nations s'agitent, les peuples frémissent et les princes forment de vains projets, pour affermir leurs trônes ébranlés.

Mais rien ne saurait arrêter le torrent de la révolution qui les entraîne dans l'abîme ; parce que c'est contre Dieu et contre son Christ qu'ils se liguent et s'unissent. Hélas ! ils ne voient pas que le Seigneur les a abandonnés au vertige qui les aveugle et les empêche de recourir aux seuls moyens qu'ils auraient à prendre pour conserver leurs sceptres et leurs couronnes, parce qu'ils ont abandonné le Pontife-Roi qui, en régnant paisiblement à Rome, ne faisait usage de sa puissance que pour maintenir les principes d'ordre et de justice, qui seuls peuvent être les vraies et solides bases des sociétés humaines.

Mais si nous fixons nos regards sur ce qui se passe au milieu de nous, nous trouverons aussi de quoi nous affliger et gémir. Car elles ne sont pas encore terminées ces élections déplorables qui ont excité de si violentes passions, qui ont si violemment jeté la division parmi les frères, qui ont avili le beau caractère de notre bon peuple, en en faisant, en beaucoup de lieux, un peuple vénal qui, pour de malheureuses pièces de monnaie, a sacrifié les plus chers intérêts de la religion et de la patrie ; qui, au mépris des lois divines et humaines, ont été accompagnées d'une corruption honteuse, aussi déshonorante pour ceux qui ont corrompu leurs concitoyens que pour ceux qui se sont laissés vendre et acheter ; qui enfin ont été cause de tant d'ivrognerie, de tant de propos impies, de tant de noires calomnies, de tant de haines et de vengeance, de tant de mépris des avis, instructions et exhortations des Pasteurs.

A la vue des maux horribles qui menacent de bouleverser le monde entier et en présence des désordres qui se passent sous nos yeux, il nous faut élever la voix, afin de réparer publiquement les outrages faits à Dieu et à sa sainte religion. Si le saint homme Job offrait au Seigneur des sacrifices, dans la crainte que ses enfants n'eussent péché en quelque chose, dans leurs innocentes réunions de famille n'avons-nous pas plus de raison de chercher à réparer les outrages faits à la divine majesté, à la suite de ces tristes jours d'élection et à la veille des sanglantes catastrophes dont nous pouvons être bientôt les témoins.

Voici à cette fin les pieuses pratiques qui pourraient être suggérées aux fidèles, pour toucher le ciel et en obtenir grâce et miséricorde.

1<sup>o</sup> Chanter quelques grand'messes, *pro remissione peccatorum*, avec solennité, pour qu'il y ait concours.

2<sup>o</sup> Encourager les pèlerinages à Notre Dame de Bonsecours, à St. Joseph, à la bonne Ste. Agne. C'est ce qui se pratique en France et ailleurs ; et à en croire

quelques relations, N. D. de Lourdes aurait seule attiré plus de cent mille pèlerins.

3<sup>o</sup> Faire une procession solennelle en l'honneur de la Ste. Vierge, en y portant, s'il est possible, son image ou sa statue, en un jour jugé le plus commode, pour pouvoir satisfaire à la dévotion de tous.

4<sup>o</sup> Recommander la pratique du jeûne, de l'aumône et de la prière afin de faire une continuelle violence au Ciel. Les offrandes pour l'Eglise de Ste. Anne pourront être faites à cette intention.

5<sup>o</sup> Inviter les âmes ferventes à faire, à cette intention, leurs communions, chemin de croix et autres exercices de dévotion.

6<sup>o</sup> Chanter, quelque Dimanche, à un office d'Archiconfrérie, un salut solennel et y faire une amende honorable avec d'instantes prières, pour obtenir que Dieu, dans son infinie miséricorde, épargne son peuple et pardonne aux pécheurs.

Mais comme il ne suffit pas, pour obtenir miséricorde, de demander pardon pour les fautes commises; et qu'il faut de plus les réparer et être bien fermement résolu de ne plus y retomber, voici la conduite à suivre uniformément pour prévenir, autant que possible, à l'avenir, les désordres des élections, surtout par rapport à la corruption qui s'y exerce communément, d'une manière flagrante.

1<sup>o</sup> Ceux qui ont voté ou veulent voter pour des candidats qu'ils savent, d'une manière à n'en pouvoir douter, n'être pas qualifiés, ne peuvent recevoir l'absolution, à moins qu'ils ne soient repentants et déterminés à ne plus donner leurs suffrages à ces hommes indignes ou incapables. Cette règle de conduite est empruntée principalement au IX Décret du IV Concile Provincial de Québec, qui peut se résumer dans les termes suivants :

“ Eadem lex quæ civibus tribuit suffragii, iisdem  
 “ gravem imponit obligationem ferend: suffragium suum  
 “ quando oportet, atque hoc semper juxta conscientiam

" suam coram Deo, pro majori bono tum religionis tum  
 " reipublicæ patriæque suæ ; proindeque quod semper  
 " coram Deo ex conscientia tenentur suffragium suum  
 " dare illi Candidato quem prudenter judicant vere  
 " probum et idoneum ac implendum illud magni mo-  
 " menti munus sibi demandatum, invigilandi scilicet  
 " bono religionis et reipublicæ, atque adlaborandi fide-  
 " liter ad illud promovendum ac servandum."

Avec ce principe de morale, exprimé en des termes si clairs, l'on peut résoudre tous les cas concernant cette grave obligation.

2<sup>o</sup> Ceux qui vendent leurs suffrages sont évidemment coupables, non-seulement aux yeux de la loi civile qui le défend très justement, mais encore devant Dieu et en conscience.

" Unde evidenter (même Décret) sequitur eos omnes  
 " peccare, et quidem non tantum coram hominibus, sed et  
 " coram Deo, qui vel suffragium suum vendunt, etc."

Sont, à plus forte raison, coupables ceux qui se font payer pour corrompre les voteurs en les achetant ; *vel denique alios inducunt ad idem faciendum.*

Maintenant il faut imposer à ces voteurs, pour pénitence, de donner en aumône aux pauvres, ce qu'ils ont reçu *pour prix de leurs suffrages*, car par cette aumône, les voteurs répareront leur faute passée et se prémuniront contre le danger presque certain d'y retomber aux élections subséquentes.

Cette pratique, on n'en saurait douter, est le moyen le plus efficace, le seul efficace peut-être, pour corriger cet horrible abus qui démoralise, non seulement les particuliers, mais la société toute entière. Si donc c'est une pénitence vraiment salutaire et satisfactoire, il ne faut pas hésiter de l'imposer aux coupables, avec prudence et charité.

Dieu, qui est si bon, bénira sans doute notre zèle ; et nous aurons la consolation d'avoir des élections faites selon toutes les règles divines et humaines. En consé-

quence, notre religieux pays sera toujours gouverné par des ministres sages et prudents, parce qu'ils seront assistés par des Députés dévoués aux intérêts publics et dignes de paraître dans les grandes Assises Canadiennes ; et tout cela parce qu'il y a un peuple de voteurs que l'argent ne saurait séduire.

Nous profitons de l'occasion, pour vous donner ci-jointe une série de questions à traiter dans les prochaines Conférences ecclésiastiques.

#### L'INFAILLIBILITÉ PONTIFICALE

est le sujet des prochaines Conférences ecclésiastiques.

Cet important sujet peut être divisé en autant de parties qu'il y a de Vicariats forains, de manière à former un petit traité complet sur ce dogme de foi catholique.

#### I.

*Conférence présidée par M. TRUTEAU, V. G.*

En quoi consiste proprement l'Infaillibilité du Souverain Pontife.

#### II.

*Conférence présidée par M. BAILE, Sup. du Séminaire.*

L'Infaillibilité Pontificale prouvée par la Ste. Ecriture.

#### III.

*Vicariat de VAUDREUIL.*

L'Infaillibilité Pontificale prouvée par les Conciles œcuméniques.

#### IV.

*STE. THÉRÈSE.*

L'Infaillibilité Pontificale prouvée par les Saints Pères.

## V.

## TERREBONNE.

L'Infaillibilité Pontificale prouvée par la tradition et la pratique de l'Eglise.

## VI.

## L'ASSOMPTION.

L'Infaillibilité Pontificale prouvée particulièrement par le St. Concile du Vatican.

## VII.

## JOLIETTE.

Objections contre l'Infaillibilité Pontificale.

Il y a eu des papes qui ont erré ; et en particulier le Pape Honorius a été condamné comme hérétique.

## VIII.

## BERTHIER.

Bossuet et d'autres grands esprits n'ont pas admis l'Infaillibilité du Souverain Pontife.

## IX.

## VARENNES.

L'Infaillibilité Pontificale ferait du Pape un homme impeccable, une sorte de Dieu, un maître absolu de l'entendement humain ; elle réduirait à rien l'autorité des Evêques ; elle rendrait inutile la célébration des Conciles.

## X.

## LA PRAIRIE.

Le Concile du Vatican n'a pas été œcuménique ; il n'a pas été libre en définissant l'Infaillibilité Pontificale ; les Evêques ne s'entendaient pas, dans la salle du Concile ; il n'y a pas eu unanimité des Pères, pour rendre légitime la définition ; les opposants au nouveau dogme avaient pour eux l'intelligence, la science, l'amour de la liberté ; ce sont les Evêques et le Pape qui ont occasionné les divisions qui ont régné dans le Concile ; Rome a employé des moyens révolutionnaires pour arriver à cette définition dogmatique ; cette définition était inopportune ; elle est de nature à empêcher les ennemis de la foi à entrer dans le sein de l'Eglise ; la constitution du 18 Juillet 1870 n'a pas été suffisamment publiée ; la définition n'a causé dans l'Eglise que de funestes divisions.

## XI.

## BEAUHARNOIS.

Biens innombrables qui découlent pour l'Eglise de la définition du dogme de l'Infaillibilité ; 1<sup>o</sup> l'extirpation du gallicanisme et des innombrables erreurs qu'il a enfantées et entretenues ; 2<sup>o</sup> le triomphe des bons principes qui seuls sont les bases solides sur lesquelles peuvent reposer les sociétés ; 3<sup>o</sup> la dissémination des saines doctrines qui assurent le bonheur des peuples ; 4<sup>o</sup> l'exaltation de la Sainte Eglise Romaine, la maîtresse des autres Eglises ; 5<sup>o</sup> la force irrésistible, pour l'Episcopat catholique, qui résulte de son union avec son chef qui est le centre de toute vérité et autorité ; 6<sup>o</sup> la ferme assurance pour le Clergé et les Fidèles de marcher dans les voies du salut, en écoutant la voix d'un Pasteur in-

faillible ; 7<sup>o</sup> la consolation pour les écrivains catholiques de ne point errer, en fixant leurs regards sur ce phare lumineux.

Au reste, l'on se conformera à la Circulaire du 13 Juin dernier, qui détermine les sujets à traiter dans les prochaines conférences et autres qui suivront.

Nous profitons encore de l'occasion, pour vous prier de recueillir, d'ici à la fin du mois, les souscriptions pour la reconstruction de l'Eglise de Ste. Anne de Beauré ; car déjà nous sommes en arrière.

Nous ne saurions terminer la présente, sans vous prier de vouloir bien unir vos vœux aux humbles supplications que Nous adressons nuit et jour au Ciel, pour le succès de nos œuvres qui ne sont entreprises que d'un commun accord et uniquement pour la plus grande gloire de Dieu, l'honneur de son Immaculée Mère et le bien de tout le Diocèse dont nous sommes tous les dévoués serviteurs et ministres.

† Ig., Ev. de Montréal.

Montréal, le 6 Septembre 1872.

